Rencontres Hauts-de-France 2019
territoire planification EVITER projet Réduire environnement accompagner changer
www.erc-hdf.fr

Les 25 et 26 novembre 2019
Quai de l'Innovation - Amiens

Séquence Éviter - Réduire - compenser

Les Rencontres Hauts-de-France 2019

Pérennité, additionnalité et équivalence écologique des mesures compensatoires :

une mise en œuvre complexe sur le terrain

Vincent
MERCIER

les Conservatoires d'espaces naturels Hauts-de-France

BIODIVERSITÉ. TOUS VIVANTS !

En guise de mise en bouche

Un contexte régional contraint

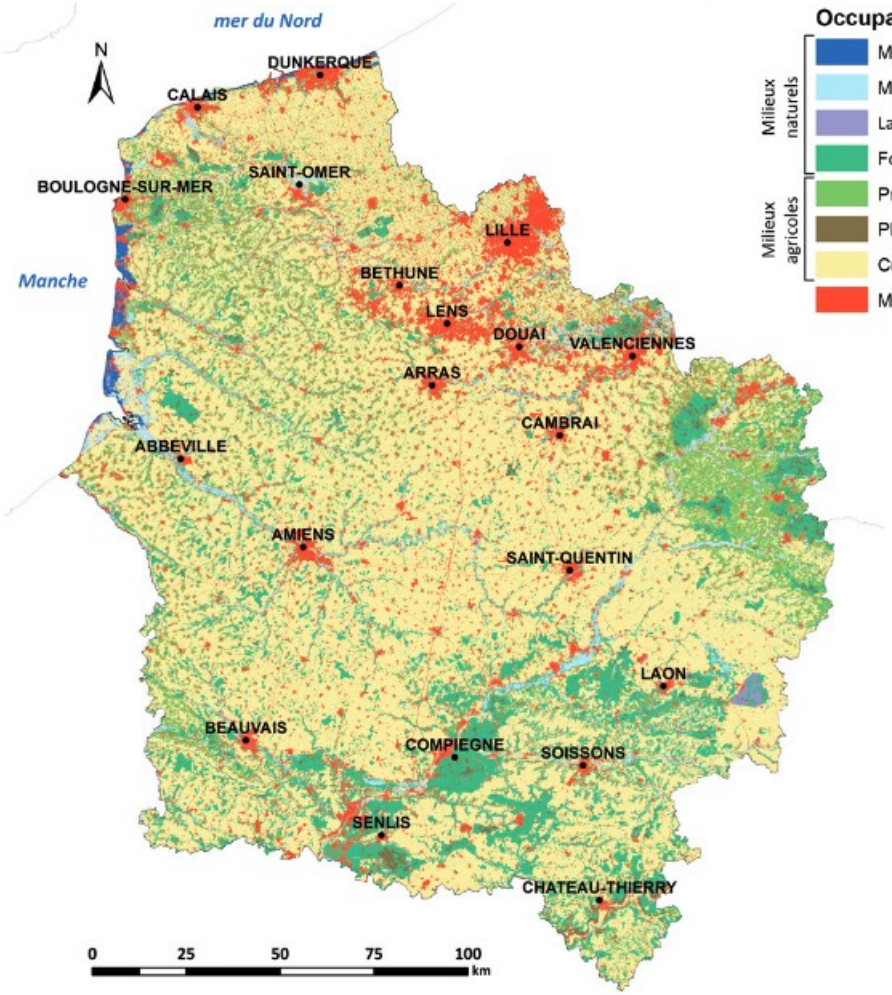

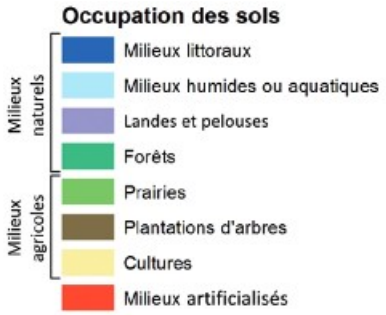

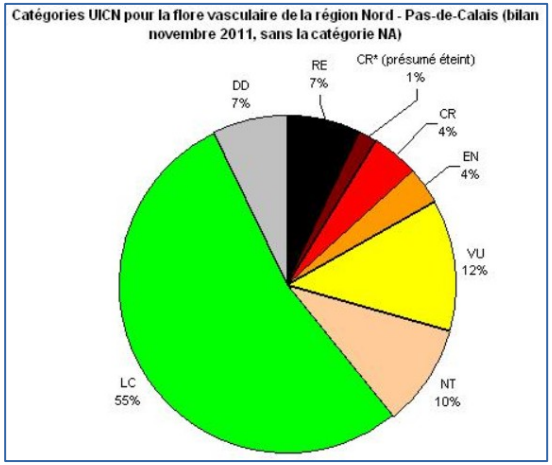

Les forêts : moitié moins qu'ailleurs en France

Surfaces des forêts (en hectares) et volume de bois mort (en millions de m³)

[Inventaire forestier de l'IGN 2012 à 2016]

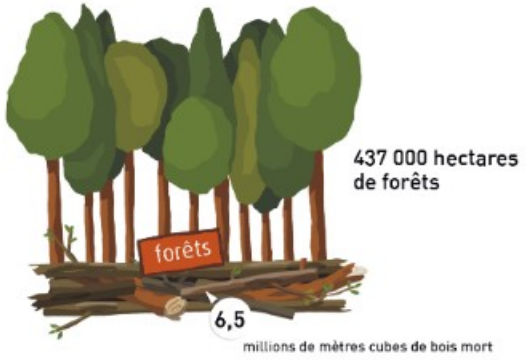

En guise de mise en bouche

Un contexte régional contraint

La dernière morsure, Angel Boligan

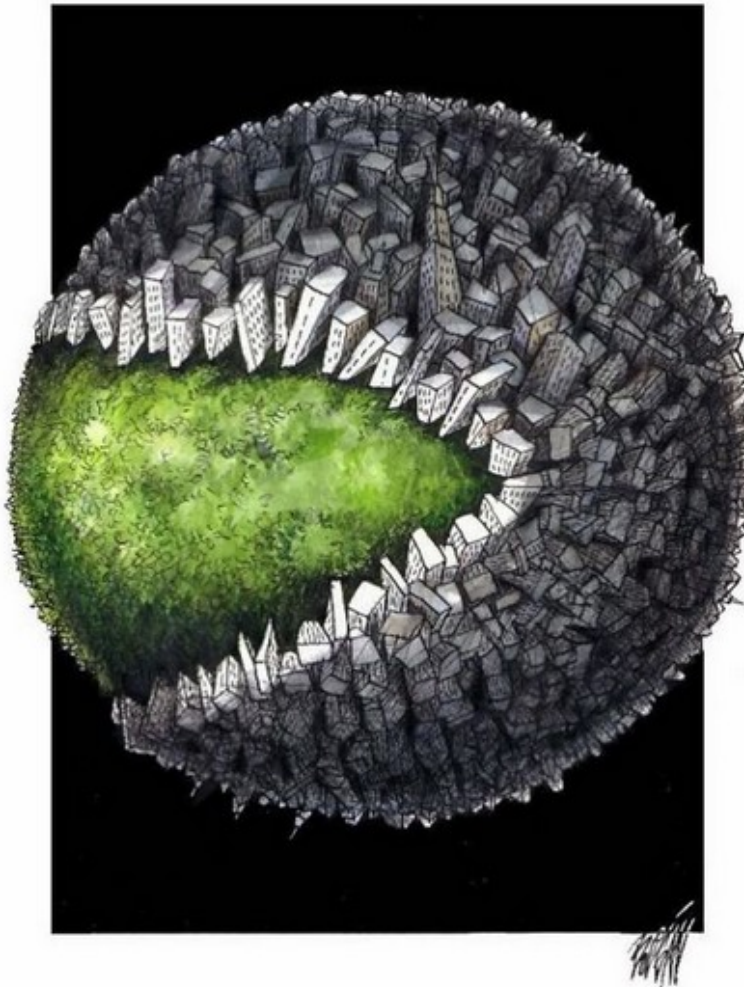

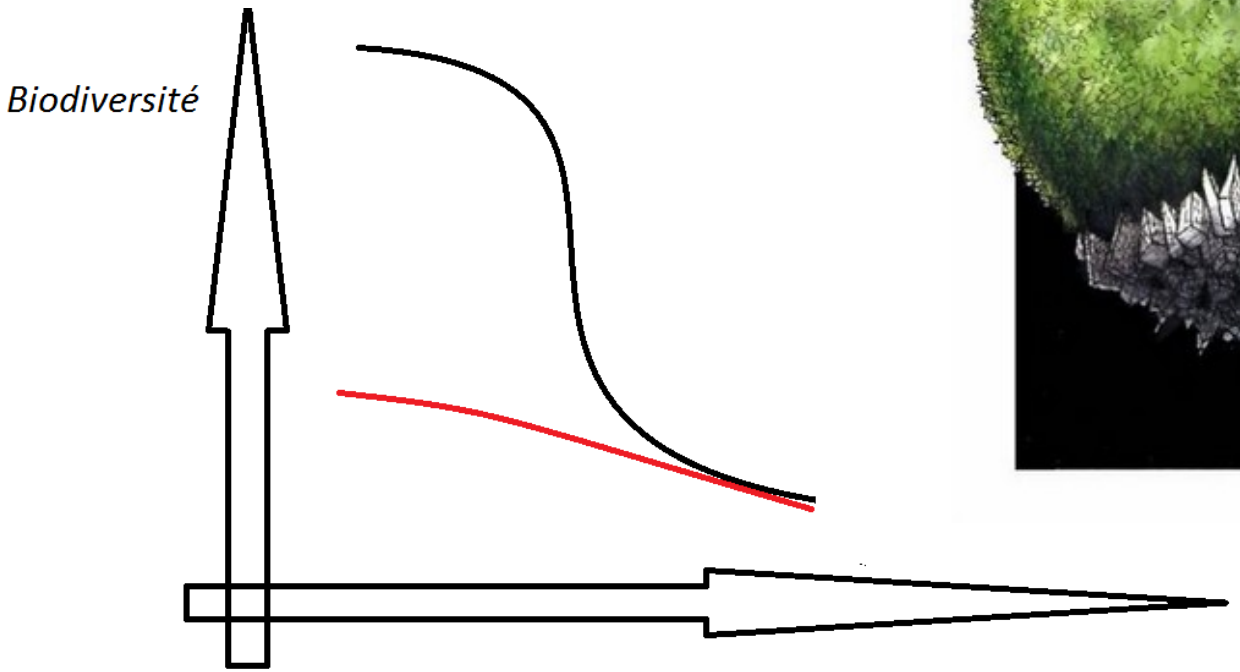

Inspiré de DREAL HdF

En guise de mise en bouche

La séquence ERC est mise en œuvre de façon efficace en Hauts-de-France

(Elle permet d'aboutir à une absence de perte nette pour la biodiversité)

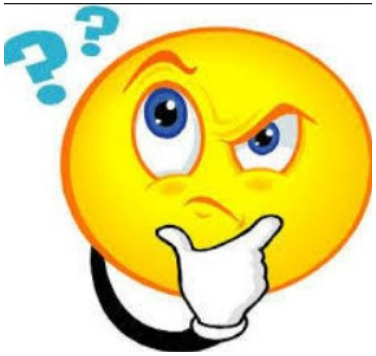

En guise de mise en bouche

Une séquence ERC inefficace !

Biological Conservation 237 (2019) 200–208

Contents lists available at ScienceDirect

Biological Conservation

journal homepage: www.elsevier.com/locate/biocon

Biodiversity offsetting: Certainty of the net loss but uncertainty of the net gain

Magali Weissgerber[a,b], Samuel Roturier[b], Romain Julliard[a], Fanny Guillet[a,*]

[a] Centre of Ecology and Conservation Sciences, National Museum of Natural History, CNRS, Sorbonne Université, F-75005 Paris, France
[b] Ecologie Systématique Evolution, AgroParisTech, CNRS, Univ. Paris Sud, Université Paris-Saclay, F-91400 Orsay, France

- 20 % de zones à restaurer
- 3,83 sites de compensation par projet impactant
- 2 451 ha impactés, 577 ha compensés

La pérennité sur le grill

Le pétitionnaire lui-même

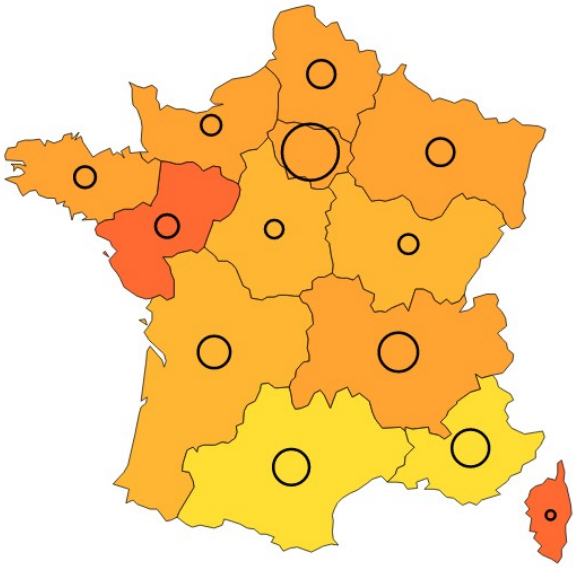

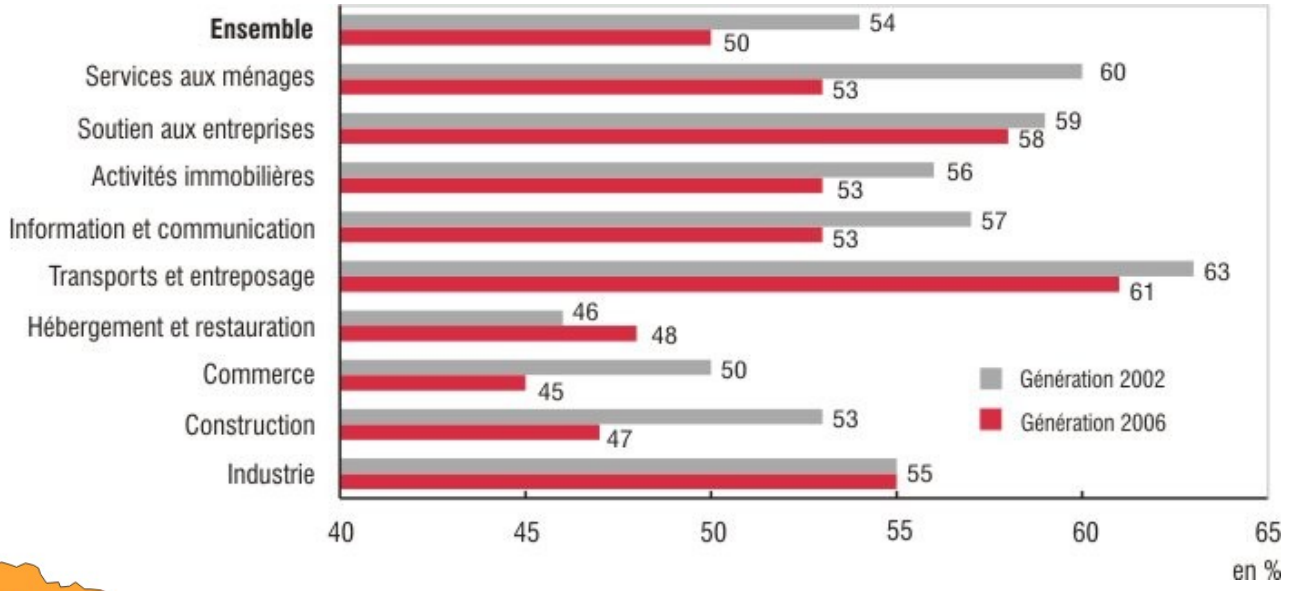

les MC doivent « être effectives pendant toute la durée des atteintes »

Article L. 163-1 du Code de l'environnement, 2016

La pérennité sur le grill

Le pétitionnaire lui-même

Implication sur la durée

- Une mise en œuvre suivie

Calendrier et affectation des sommes

Prairies des bords de Lys à Nieppe

2016-2017 / Elaboration d'un document de gestion / 20 000 €

2017-2018 / Travaux de restauration écologique / 8 830 €

2016-2021 / Gestion courante - suivi et évaluation de la démarche / (20 000 € répartis sur les 3 sites)

Marais du Pont-Pinnet

Début 2017 / Acquisition / 10 670 € (9 700 € + frais notariés)

2018 / Réalisation d'une notice de gestion / 6 000 €

2017-2018 / Travaux de restauration écologique / 20 000 €

2017-2021 / Gestion courante - suivi et évaluation de la démarche / (20 000 € répartis sur les 3 sites)

Peupleraie du marais de Féchain

Début 2017 / Acquisition / 27 500 € (25 000 € + frais notariés)

2018 / Elaboration d'une notice de gestion / 6 000 €

2017-2018 / Travaux de restauration écologique / 0 € (opération financée par la vente du bois des peupliers)

2017-2021 / Gestion courante - suivi et évaluation de la démarche / (20 000 € répartis sur les 3 sites)

Coût total des opérations : 119 000 € (1 000 € ont été attribués à la phase de prospection)

Livrables

Livrables	Délai
2 actes de vente	30/06/2017
3 documents de gestion	31/12/2018
Factures des opérations prestatées	31/12/2018
Note d'évaluation de l'atteinte des objectifs de compensation écologique	31/12/2021

La pérennité sur le grill

Le pétitionnaire lui-même

Implication sur la durée

- Paiement échelonné

- Comités annuels

carte 1: Répartition des espèces de flore d'intérêt patrimonial sur le secteur de la Montagne

Tableau 1: Liste des espèces floristiques d'intérêt patrimonial sur le secteur de la Montagne

Nom latin	Nom français	Rareté NPC	Menace NPC (cotation UICN)	Législation	Dernière observation
Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais	AR	LC	R1;A2<>6;C(1)	2013
Euphrasia officinalis L., 1753	Casse lunette, Petite euphraise	RR	VU		2017
Filago pyramidata L., 1753	Cotonnière spatulée, Cotonnière à feuilles spatulées	E	CR		2017
Galeopsis angustifolia Ehrh. ex Hoffmann	Galéopse à feuilles étroites	AR	LC		2017
Genista tinctoria L., 1753	Genêt des teinturiers	R	NT	R1p	2014
Gentianella amarella (L.) Börner, 1912	Gentianelle amère	RR	VU	N1	2011
Juniperus communis L., 1753	Genévrier commun	AR	NT	R1	2017
Koeleria pyramidata (Lam.) P.Beauv., 1812	Koelérie pyramidale	AR	NT		2017
Orchis anthropophora (L.) All., 1785	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine,	RR	VU	R1;A2<>6;C(1)	2013
Polygala comosa Schkuhr, 1796	Polygala chevelu	RR	EN		2010
Sisymbrium supinum L., 1753	Sisymbre couché, Braya couchée	E	VU	H2;B;N1	2017
Veronica teucrium L., 1762	Véronique germandrée, Teucride d'Allemagne	RR	VU	R1	2013

Législation : H2 : protection européenne, annexe II de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore" ; B : protection européenne, annexe I de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, Conseil de l'Europe 06 mars 1982, N1 : protection nationale, taxon de l'annexe I de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 31 août 1995, C_ relatif à la cueillette, taxon inscrit dans l'arrêté du 12/10/1980 modifié le 05/10/1982 relatif à la liste des espèces végétales sauvage pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ; ", se rapporte à un infrataxon, R1 : protection régionale, taxon protégé dans la région Nord - Pas de Calais au titre de l'arrêté du 01 avril 1991 ; **Rareté NPDC** : E : exceptionnel, RR: très rare, R : rare, AR : assez rare, PC : peu commun, AC : assez commun, ? : incertitude sur la rareté ; **Menace NPDC** : CR : gravement menacé d'extinction, EN : taxon menacé d'extinction , VU : taxon vulnérable, NT : taxon quasi menacé, LC : taxon de préoccupation mineure.

Nom latin	Nom français	Rareté NPC	Menace NPC (cotation UICN)	Législation	Dernière observation
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal	R	VU	A2<>6;C(1)	2013
Atropa belladonna L., 1753	Belladone, Bouton-noir	R	NT		2017
Bunium bulbocastanum L., 1753	Noix de terre, Marron de terre, Châtaigne-de-terre	AR	NT		2017
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer	AC	LC	R1;A2<>6;C(1)	2017

La pérennité sur le grill

Sécuriser le foncier

Le pétitionnaire peut être le bénéficiaire de la maîtrise foncière du site de compensation

La pérennité sur le grill

Sécuriser le foncier

La maîtrise foncière

Conservatoire du littoral

Conservatoires d'espaces naturels
Fonds de dotation

Fondation des pêcheurs
PRÉSERVATION - PATRIMOINE - PÊCHE

FONDATION POUR LA PROTECTION DES HABITATS DE LA FAUNE SAUVAGE

La pérennité sur le grill

Sécuriser le foncier

Le bail emphytéotique

- Bail immobilier de 18 à 99 ans

- Confère au preneur un droit réel

- Ce dernier se doit d'améliorer le fonds // montant de loyer très faible

- Les améliorations de la chose donnée à bail bénéficient en fin de bail au propriétaire

La pérennité sur le grill

Sécuriser le foncier

L'obligation réelle environnementale

- Attachement volontaire et durable d'une vocation environnementale à une propriété

- Grève le bien

- Contrat liant un propriétaire et un co-contractant

La pérennité sur le grill

Sécuriser le foncier

Les outils réglementaires

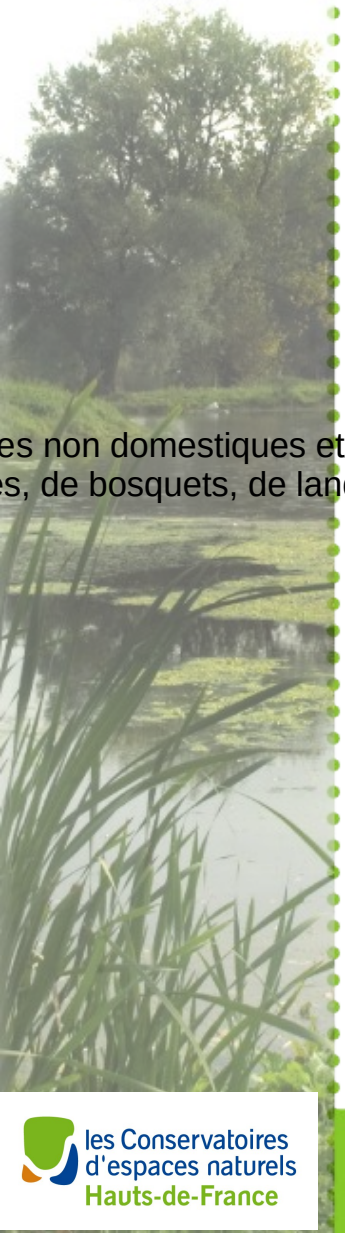

L’arrêté de protection de biotope

es non domestiques et/ou floristiques non cultivées, protégées au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement. Ces zo
s, de bosquets, de landes, de dunes, de pelouses ou de toute autre formation naturelle peu exploitée par l'Homme.

La pérennité sur le grill

Agriculture et compensation

Travailler avec le monde agricole pour la mise en œuvre de compensations écologiques est une voie d'avenir

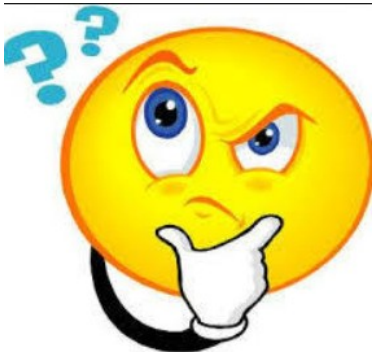

La pérennité sur le grill

Agriculture et compensation

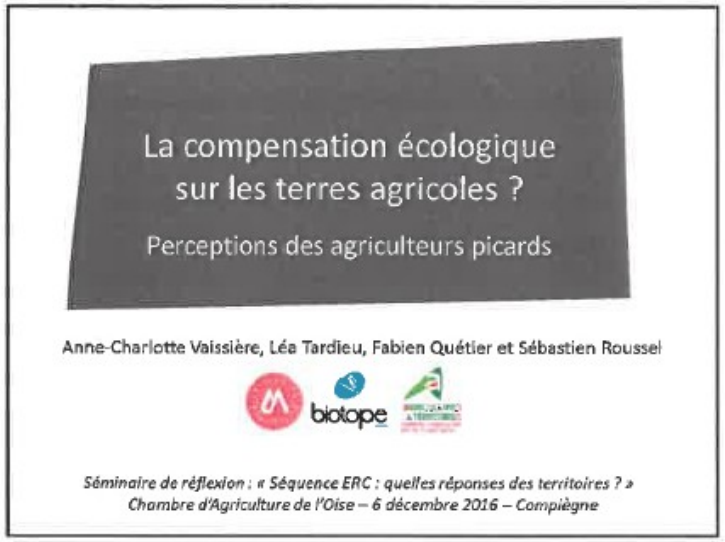

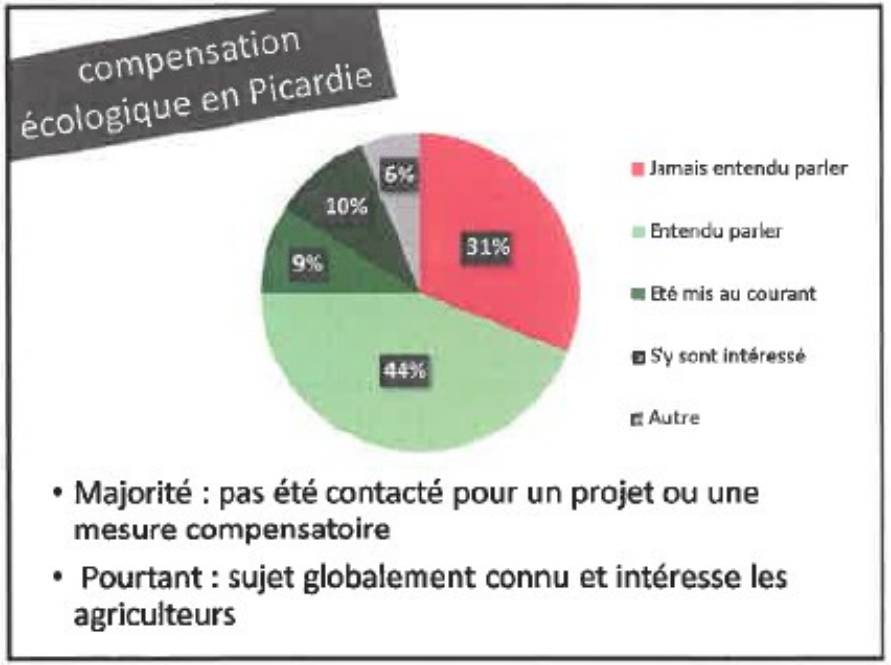

La pérennité sur le grill

Agriculture et compensation

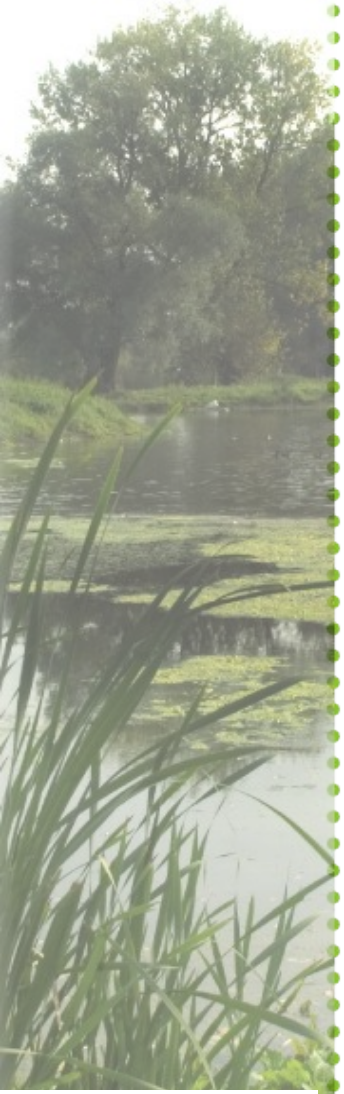

préférences pour les contrats

- 20% ont **systématiquement** préféré conserver leurs pratiques (8 cartes / 8)
  - 1/ préfèrent conserver leurs pratiques
  - 2/ aucunes mesures ne leur convenaient
  - 3/ mesures techniquement non réalisables sur leur exploitation
- 80% ont **au moins une fois** préféré conserver leurs pratiques (au moins 1 carte / 8)
  - 1/ rémunérations pas assez élevées
  - 2/ aucunes mesures ne leur convenaient
  - 3/ mesures techniquement non réalisables sur leur exploitation

préférences pour les contrats

« Je préfère conserver mes pratiques actuelles »

Rémunération	Durée
Bonus individuel	Cahier des charges

Engagement moyen = 31 ha (de 22 ha à 56 ha indiv. de 0,5 ha à 580 ha)

La pérennité sur le grill

Agriculture et compensation

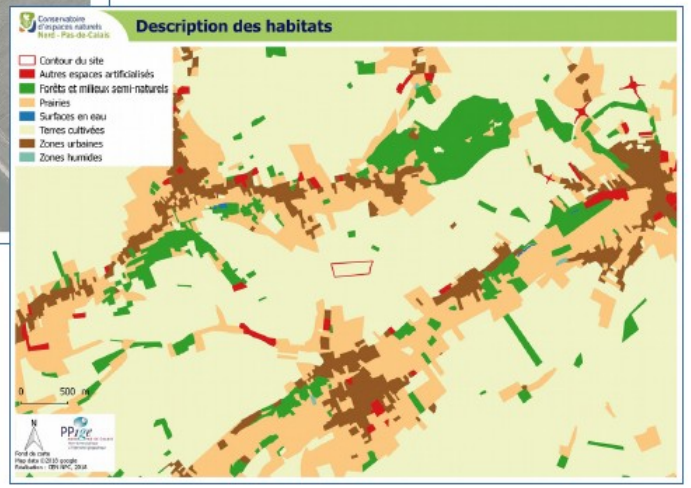

La pérennité sur le grill

Agriculture et compensation

ORE

2019

Plan de gestion écologique

2020

Travaux de restauration écologique

2021

- ORE 30 ans tripartite
- paiements échelonnés
- financement 100 % Valeco
- agriculteur indemnisé 1 300 €/ha/an

Gestion courante - suivi

2022-2049

La pérennité sur le grill

Quelques points de consensus ?

- Sécuriser le foncier

- Impliquer le pétitionnaire dans la durée

- Assurer un accompagnement par une structure garante de l'intérêt général

- Faire participer les acteurs locaux (y compris économiques)

Additionnel ou pas ?

Un cas concret pour lancer les débats

Réserve Naturelle
MARAIS DE CAMBRIN

Additionnel ou pas ?

Un cas concret pour lancer les débats

Réserve Naturelle
MARAIS DE CAMBRIN

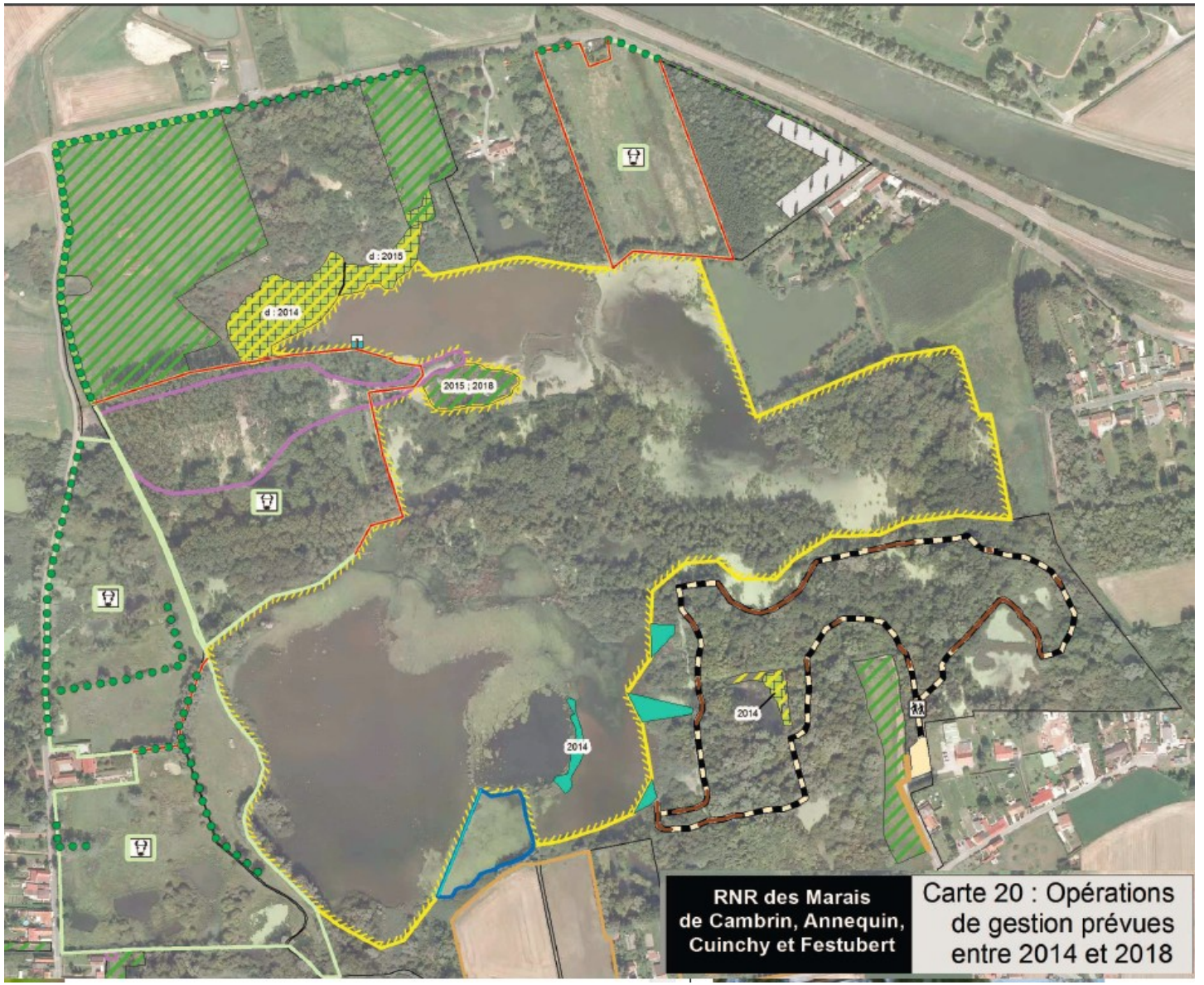

Additionnel ou pas ?

Un cas concret pour lancer les débats

Réserve Naturelle MARAIS DE CAMBRIN

GH 13 Retrait des aménagements cynégétiques et des remblais

3 - retrait du remblai du marais de Cuinchy. Cette opération a été initiée dans le précédent plan de gestion par une étude de sol visant à évaluer et caractériser la nature des futurs déblais. Les estimations établies sur la base des données recueillies lors des sondages concluent à un volume de 3837m^3 (6522 tonnes) de terres et remblais à évacuer. Lors de l'évacuation des remblais et compte tenu des concentrations mesurées, 789 m^3 (soit 1340 tonnes) devront être orientées en centre de stockage de déchets ultimes de classe II (destinés aux déchets ménagers et assimilés), compte tenu des concentrations mesurées en sulfates et en carbone organique total. Les 3048m^3 restant (soit 5182 tonnes) pourront être orientés en Centre d'enfouissement technique de classe III destiné aux déchets inertes. Les sédiments seront évacués à l'aide d'engins lourds (pelle mécanique et camion benne) par une entreprise spécialisée dans le terrassement et le traitement des déchets pollués. Afin de limiter les perturbations et les coûts d'exploitation, cette opération sera si possible réalisée en même temps que le retrait d'une partie du bourrelet de curage (cf. GH01). La réalisation de cette opération dépendra de l'obtention de financements importants mais également d'entreprises qui acceptent de répondre au marché (la première consultation n'a été suivie d'aucune offre) ;

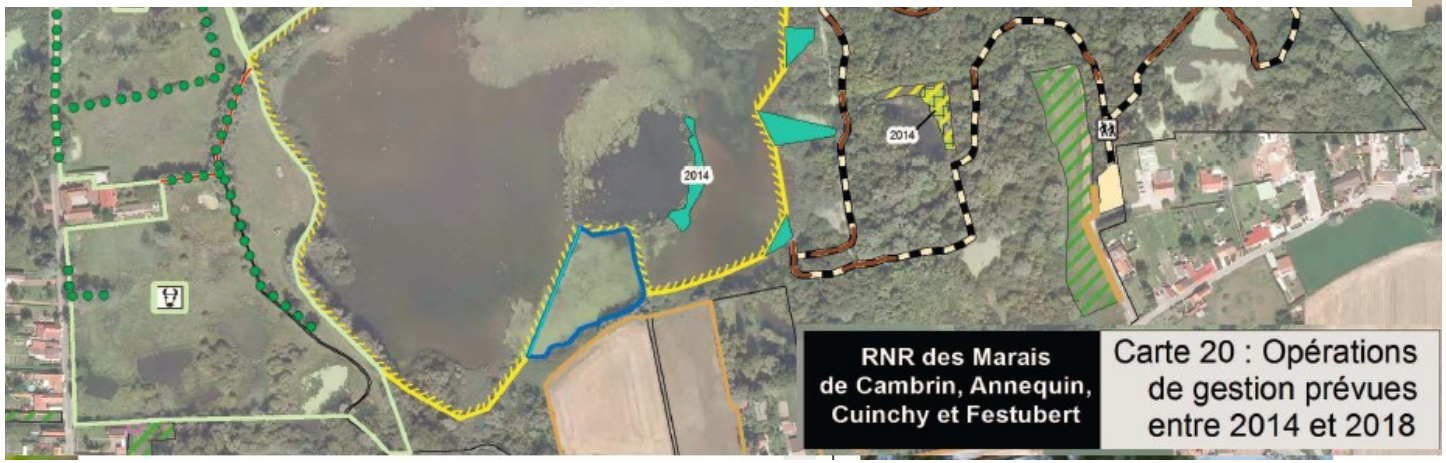

Additionnel ou pas ?

Un cas concret pour lancer les débats

« Apporter une plus-value démontrée par rapport … [aux] engagements publics et privés existants

Lignes directrices nationales sur la séquence ERC, CGDD, 2013

Additionnel ou pas ?

Additionnel ou pas ?

Les engagements publics ...

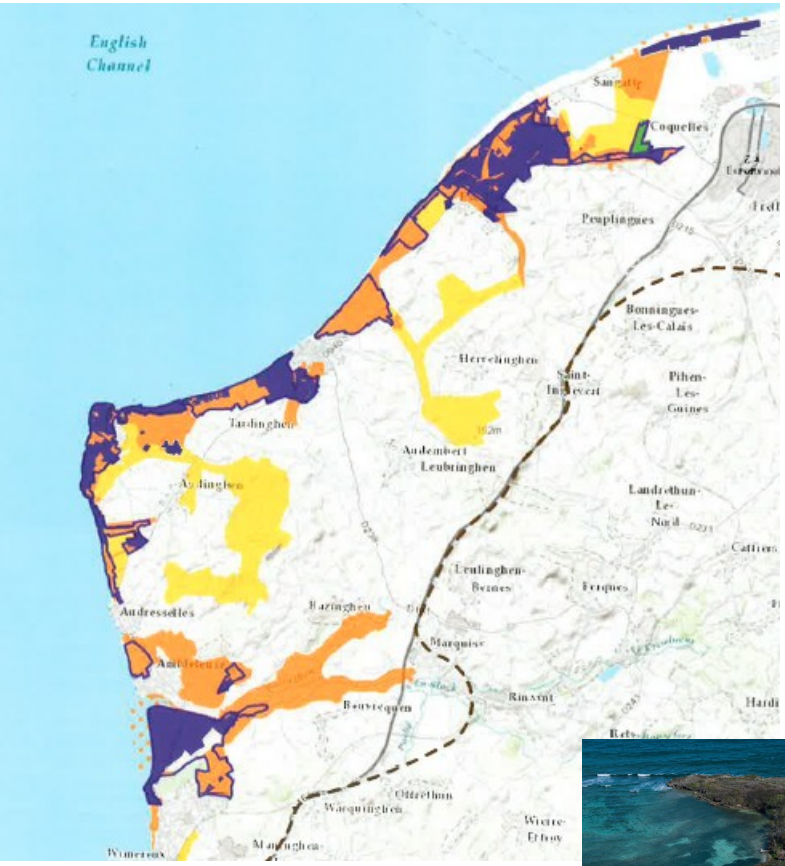

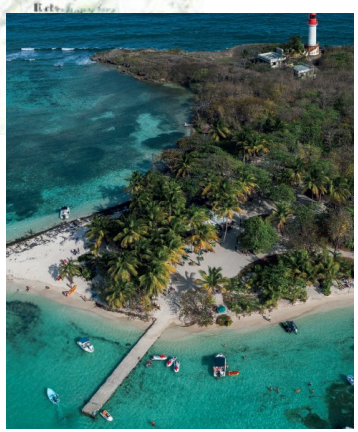

59 millions d'euros en 2013

Pour acquérir, restaurer, aménager, confier la gestion et l'évaluer sur 720 sites, soit 160.000 hectares de terrains entre Dunkerque et Ajaccio, entre La Guadeloupe et La Réunion.

Sur ce budget...

- **75%** sont dédiés à l'investissement (2/3 pour les acquisitions, 1/3 pour les travaux)
- **17%** sont des charges de fonctionnement de l'établissement
- **8%** sont des dépenses courantes sur les sites

59 millions d'euros soit...

Ce que dépensent quotidiennement les Français en jeux d'argent (2009)

Le coût de construction de 12 kilomètres d'autoroute

2,5 kilomètres de la nouvelle ligne à grande vitesse « LGV SEA »

170 personnes travaillent quotidiennement au Conservatoire du littoral

37 millions d'euros de ressources pérennes, provenant chaque année du droit annuel de francisation des navires (DAFN).

Les autres ressources sont majoritairement issues d'opérations d'investissements (16 millions d'euros en 2013). Elles proviennent de l'Union européenne, des agences de l'eau, des Régions, des Départements, de l'Etat et du mécénat.

Additionnel ou pas ?

Les engagements publics ...

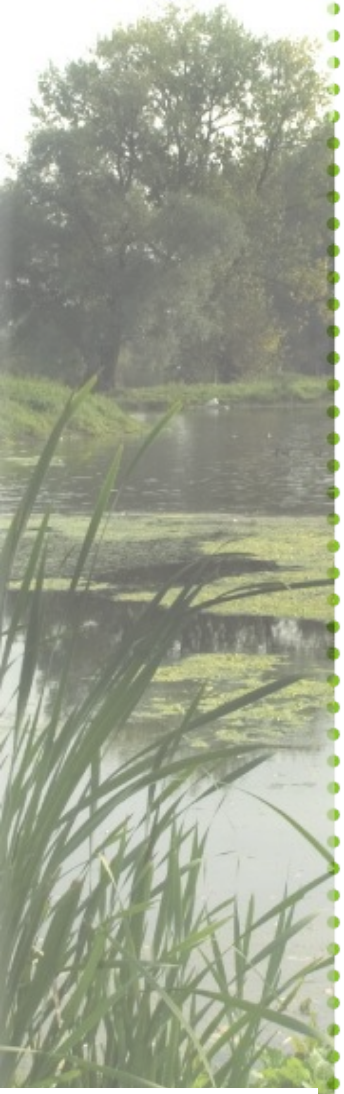

Les mesures compensatoires au service des équilibres territoriaux

Une offre innovante proposée aux porteurs de projet d'aménagement

De l'évitement à la compensation : un service « clef en main »

Un coût maîtrisé

Additionnel ou pas ?

Les financements publics ...

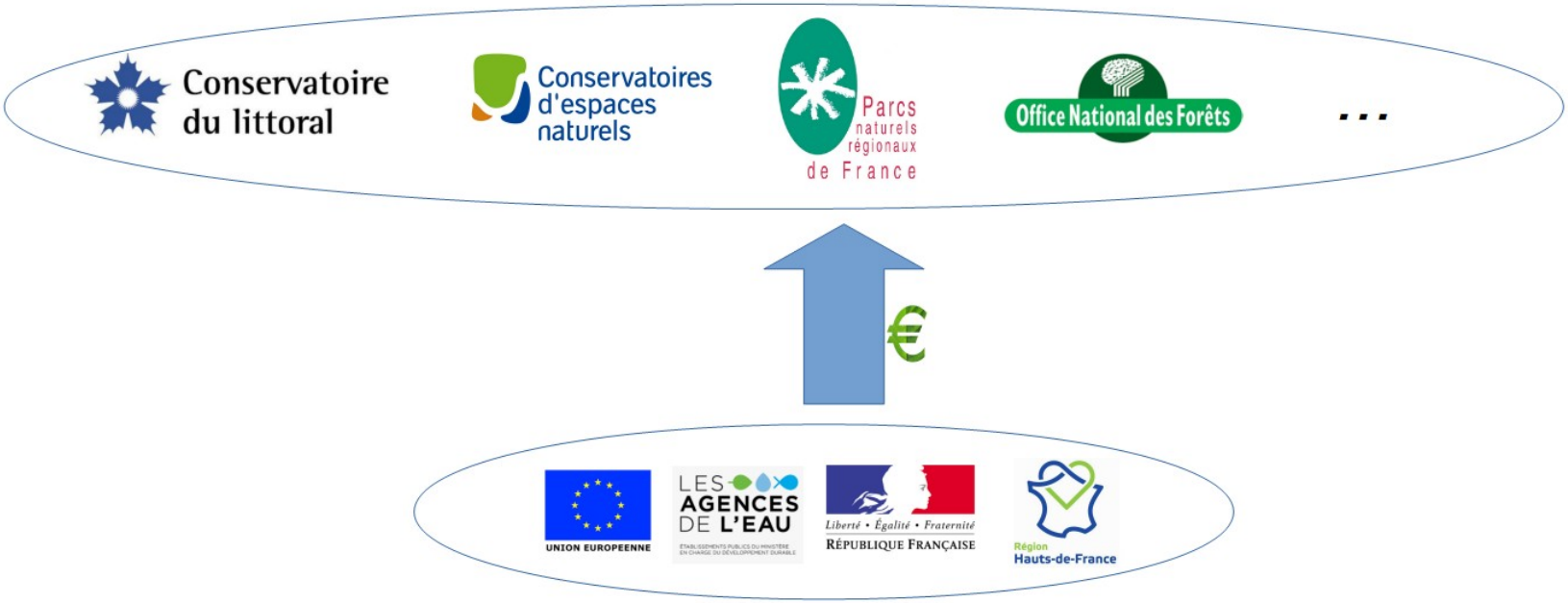

Additionnel ou pas ?

Les financements publics ...

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

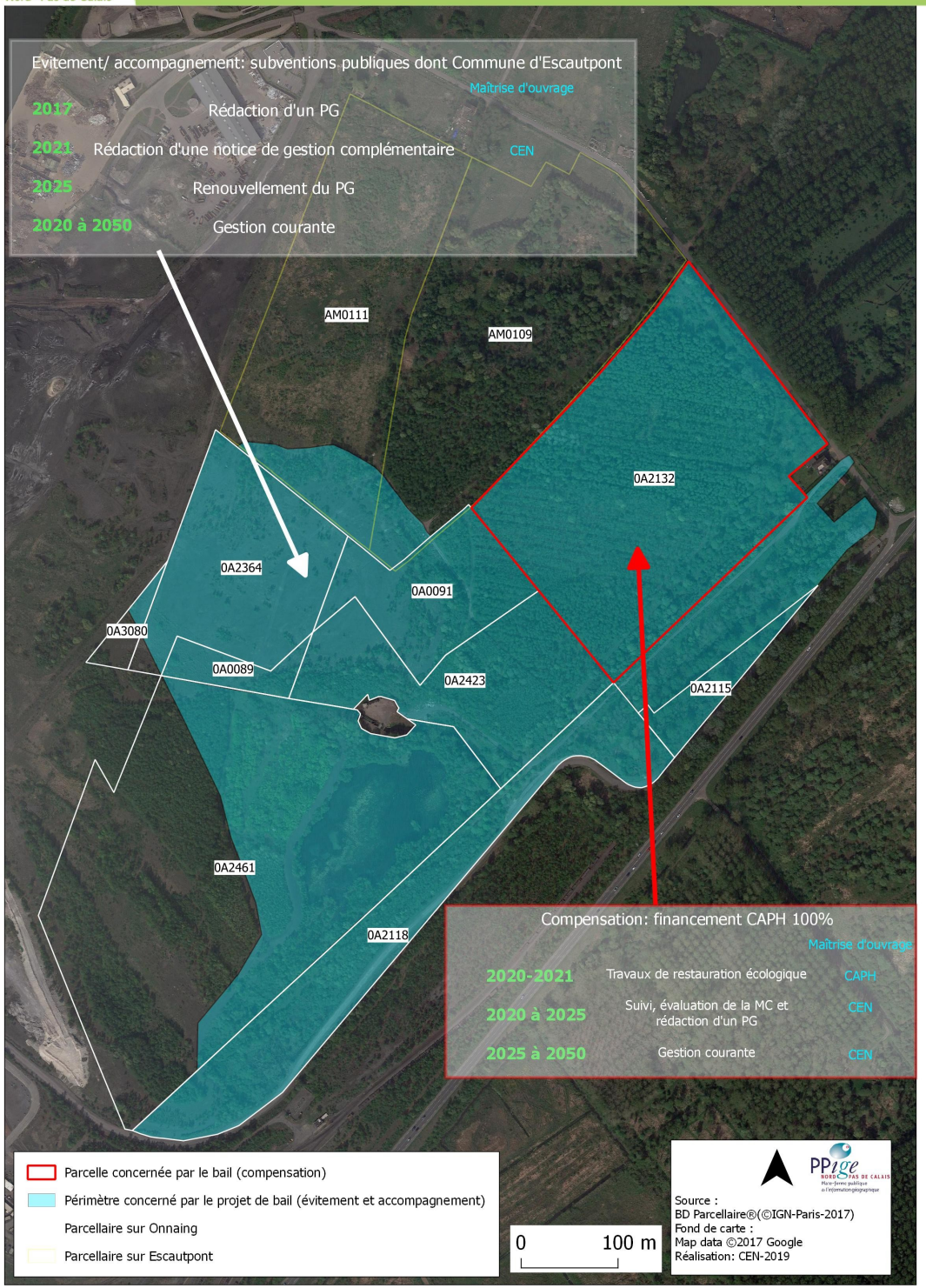

les Conservatoires d'espaces naturels Hauts-de-France

Rencontres Haut

Additionnel ou pas ?

Les financements publics ...

Opération	Type d'opération	Date	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	AMO	Financement
Signature bail emphytéotique Conservatoire-Commune Escautpont sur 30 ha	Compensation sur 6 ha Évitement et accompagnement sur env. 24 ha	Avant 31/12/ 2020				Frais notariés CAPH
Travaux de restauration sur le secteur de compensation de 6 ha	Compensation	Avant fin 2021	CAPH	Prestataires	CEN	CAPH
Elaboration et mise en oeuvre des plans de gestion globaux successifs du site en bail hors 6 ha de compensation	Accompagnement	2020-2050	CEN			Partenaires financiers du CEN dont Commune d'Escautpont (20%)
Gestion courante du site de compensation par fauche / pâturage	Compensation	2025-2050	CEN	Entreprises locales – partenaires agricoles		CAPH Coût indéterminé
Suivi, évaluation de la compensation et rédaction d'un plan de gestion	Compensation	2020-2025	CEN			CAPH 10 000 €

Additionnel ou pas ?

Les financements publics (2) ...

Additionnel ou pas ?

Quelques points de consensus ?

- Compenser hors des zonages d'intervention existants des principaux acteurs de la protection de la nature

- Assurer une complète transparence sur le financement du projet, les maîtrises d'ouvrage et les engagements des acteurs

- Avoir le sentiment « qu'on ne l'aurait pas fait sans la compensation »

L’équivalence, notion à tiroirs

Adapté de Roberston (2004)

L'équivalence, notion à tiroirs

#impactscumulés

L'équivalence écologique

« en priorité sur le site endommagé ou à proximité de celui-ci afin de garantir ses fonctionnalités »

Art. L. 163-1 II der. al. C. env.

- Le dimensionnement Les ratios surfaciques
- Le dimensionnement La fonctionnalité
- Le dimensionnement Les services rendus
- Le dimensionnement La proximité

" obligation de résultat "

Art. L. 163-1 I al. 2° C. env.

« objectif d'absence de perte nette, voire un gain de biodiversité »

Art. L. 163-1 I al. 2° C. env.

L'équivalence, notion à tiroirs

Un exemple pour débattre

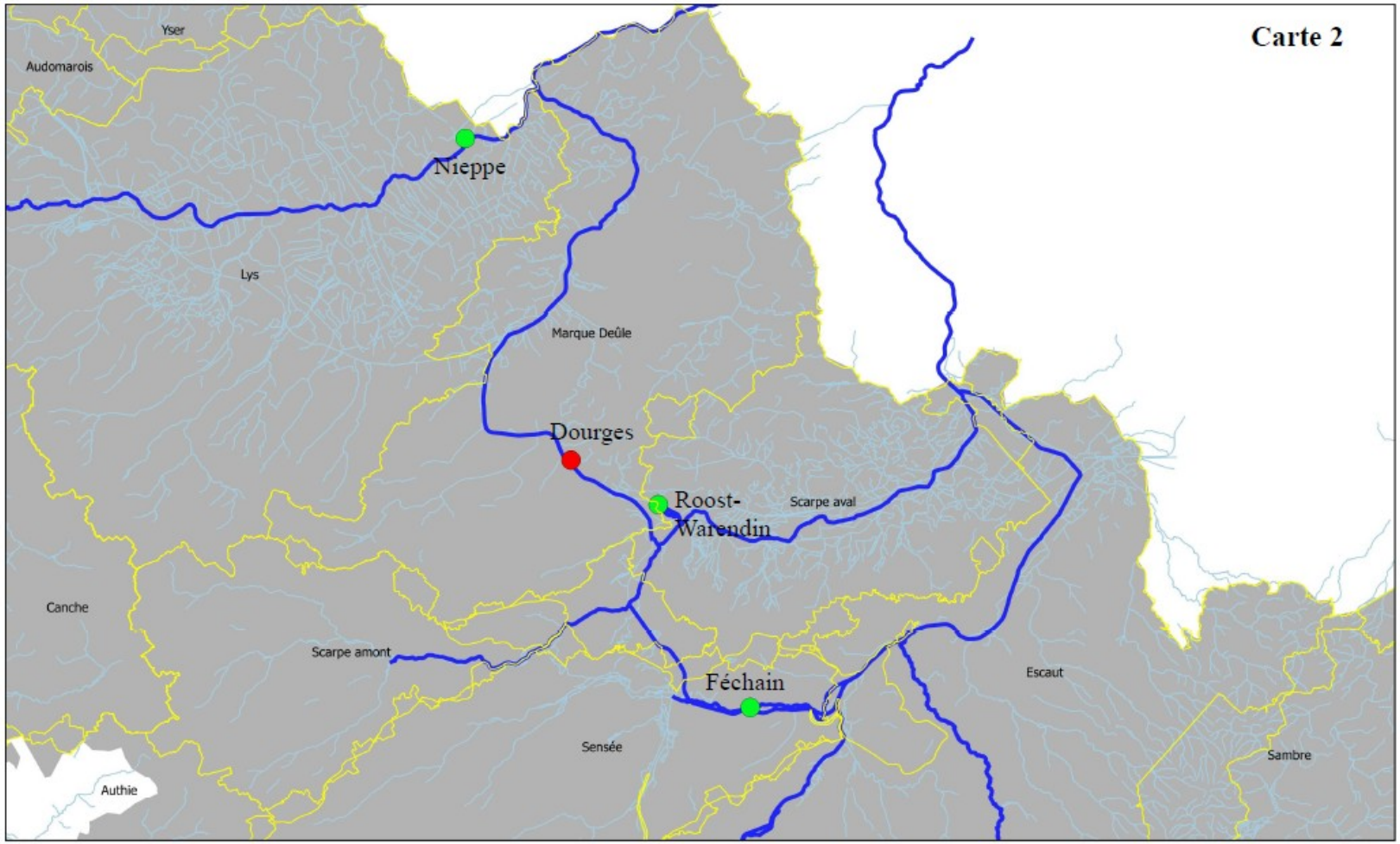

L’équivalence, notion à tiroirs

Un exemple pour débattre

L’équivalence, notion à tiroirs

Un exemple pour débattre

L'équivalence, noti

Un exemple pc

L’équivalence, notion à tiroirs

Un exemple pour débattre

Des points forts / des points faibles

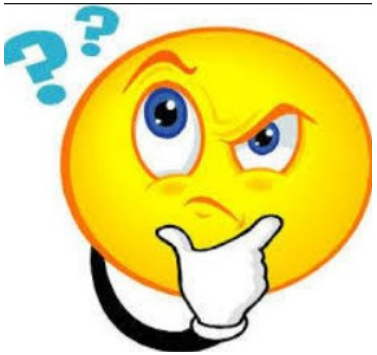

L'équivalence, notion à tiroirs

Etudier la faisabilité dès l'amont

ID	Dénomination	Type	Surface (ha)	Commune	Propriétaire	Additionnalité	Faisabilité	Pérennité	Plus-value	Etat final attendu	Somme écologique	Classification	Coût
1	Marais de Cuinchy	Marais	2	Cuinchy	CEN		5		4	5	9	Restauration	Inconnu
2	Marais pourri	Marais	2	Norrent-fontes	CEN		5		4	5	9	Restauration	Inconnu
3	Marais de Pernes	Peupleraies/friches/bassins	5,5	Pernes	Commune de Pernes		5		3	5	8	Restauration	237 640
4	Peupleraies Lillers	Peupleraies	4	Lillers	Commune de Lillers		5		4	4	8	Restauration	191 100
5	Prairie d'Hurionville	Prairie	3	Lillers	CABBALR		5		1	4	5	Préservation	13 500
6	Marais de Saint Venant	Peupleraie et roseliere	3,3	Saint Venant	Commune / Privés		5		3	3	6	Préservation	356 400
7	Parcelles communales de St Venant	Prairies	5,5	Saint Venant	Commune / Privés		5		2	4	6	Restauration/Evolution des pratiques agricoles	108 100
8	Bois d'Ham	Boisement	3,5	Norrent Fontes	Privés		4		2	4	6	Préservation	114 300
9	Terres agricoles de Norrent-Fontes (LECLERCQ)	Terres agricoles, Prairies	20	Norrent Fontes	M.Leclercq / Autres privés		4		3	3			
10	Terres agricoles de Ham-en-Artois (COULON)	Terres agricoles et peupleraies	10	Ham-en-Artois	M.Coulon / Autres privés		3		2	4			
11	Calonne-sur-la-Lys	Prairies	7	Calonne-sur-la-Lys	Privés		3		2	4			
12	Extension Marais Pourri	Anciennes cressonnières	1,6	Norrent Fontes	M.Bavière		3		3	5			
13	Parcelles CABBALR	Terres cultivées	2,6	Lillers	CABBALR		5		4	4			
	Animations Lillers	-	-	Lillers	-		5	-	-	-			
	Parc Lillers	Parcs publiques	12	Lillers	Commune de Lillers		5	-	-	-			

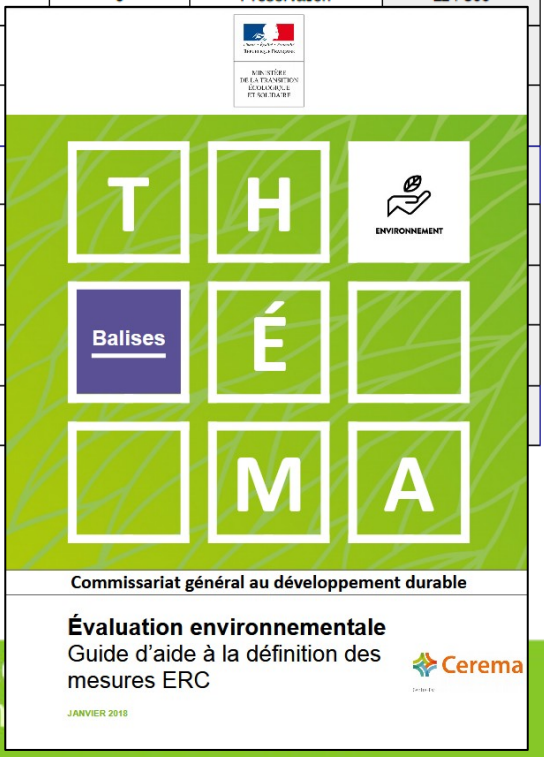

L’équivalence, notion à tiroirs

Quelques points de consensus ?

- Juger de l’équivalence écologique : le rôle du bureau d‘études ?

- S’assurer de la faisabilité en amont

- Rien n’est compensable à l’identique

Rencontres Hauts-de-France 2019
territoire
planification
EVITER
projet Réduire
environnement
accompagner
échanger
www.erc-hdf.fr

Merci à tous !

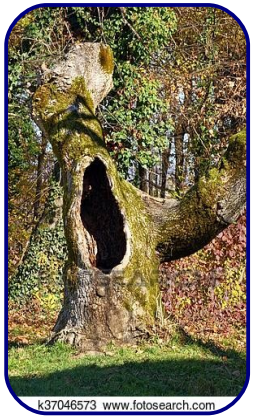

les Conservatoires d'espaces naturels Hauts-de-France